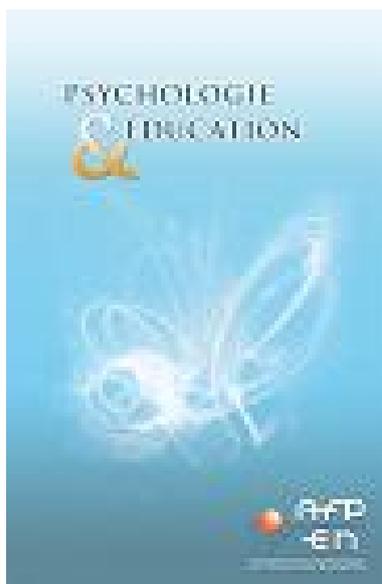


<https://www.afpen.fr/Aux-auteurs-Normes-2021-pour-la.html>



Aux auteurs - Normes 2021 pour la Revue Psychologie & Education

- Publications - La revue Psychologie & Éducation -



Date de mise en ligne : mercredi 7 avril 2021

Copyright © AFPEN - Association Française des Psychologues de l'Éducation
Nationale - Tous droits réservés

Revue Psychologie & Éducation

NOTE AUX AUTEURS

Psychologie & Éducation est une revue non indexée à comité de lecture, qui se propose de diffuser les courants actuels de la psychologie appliquée à l'éducation, aussi bien en France qu'à l'étranger.

Elle est ouverte notamment :

- aux praticiens de la psychologie qui désirent témoigner ou rendre compte d'une expérience professionnelle ;
- aux chercheurs qui souhaitent publier l'état d'une recherche ou ses conclusions.

Tous les articles doivent être envoyés sous format Word ou compatible à la rédaction :

[_] comite-lecture@afpen.fr

ou

martine.nbarrault@sfr.fr.

Psychologie & Éducation, Martine Nonne Barrault, 4 rue des Lauriers,
33510 Andernos les Bains

Procédure pour les écrits envoyés :

Les articles sont reçus et diffusés à l'ensemble des membres du Comité de lecture. Une lecture attentive est faite par chacun. Lors d'une réunion de travail trimestrielle, les articles sont examinés en commun par le comité. Le cas échéant une expertise spécifique peut être demandée à un spécialiste du domaine concerné. Les articles sont alors retenus en l'état ou sous réserve de modifications si nécessaire, ou refusés. Les auteurs sont informés de la réponse par courrier électronique.

Dans le cas de l'accord sous réserve de modifications, le travail se poursuit sous forme d'échanges entre l'auteur et les membres du comité, qui s'accordent sur la version définitive de l'article, qui ne sera plus modifiable.

Les auteurs valident ensuite la version finale du texte, envoyée par l'imprimeur, par la relecture de la version pré-imprimée avant tirage.

L'AFPEN détient le copyright des articles qui sont publiables à nouveau avec l'accord du Directeur de la publication (Président de l'AFPEN).

Dans le souci d'unifier la présentation des écrits nous portons votre attention sur les points suivants : la première page doit comporter le titre de l'article, le nom, le (ou les) titre(s) de l'auteur, l'adresse électronique, le numéro de téléphone et l'adresse postale (aucune coordonnée n'est transmise sauf à la demande de l'auteur) ;

Pour les articles à caractère scientifique :

- l'article doit comporter au minimum 20 000 caractères et au maximum 30 000, espaces compris, dont un résumé (maximum 1050 caractères) et des mots clés (maximum 7)
- le titre, le résumé et les mots clefs de l'article doivent être en français et en anglais ;
- les notes de bas de page sont à éviter ainsi que les mises en formes automatisées (listes numérotées ou à puces...) ;
- les dessins, graphiques et tableaux doivent être des originaux (scannés en niveaux de gris au format original à 300 dpi ou ppp, dont un double sera joint à part en fichier jpg), s'ils ne peuvent être envoyés

avec l'article par courrier électronique. Les références bibliographiques sont limitées aux travaux cités dans l'article et répondent aux normes bibliographiques et de citation de l'American Psychological Association (6ème édition) adaptée au français. Elles sont regroupées à la fin de l'article sur une ou deux pages maximum.

Pour les témoignages :

Les témoignages rendent compte d'une pratique professionnelle : engagement et partage d'expérience. Il s'agit de contextualiser la situation et d'expliquer son cheminement professionnel et son analyse.

Pour les libres propos :

Le libre propos développe un point de vue et qui apporte un éclairage personnel sur une question.

Citations : exemples de citations dans le corps du texte

Un seul auteur :

- « ... des résultats probants (Dubois, 2005)... » ;
- « Les résultats obtenus par Dubois (2005) ... » ;
- « En 2005, Dubois indiquait... ».

Plusieurs auteurs :

- Deux auteurs : citer les deux noms à chaque fois ; ex : « ... les indications (Martin & Dupond, 2008) » ;
- Trois auteurs et plus : les citer tous la première fois ensuite uniquement le nom du premier auteur suivi de « et al. » ; ex : « ... leurs travaux (Lefèvre, Blier & Dupont, 2008) ... » ; « ... font à nouveau référence (Lefèvre et al, 2008) ... ».

Bibliographie par ordre alphabétique d'auteurs en fin de texte :

- Ouvrages : NOM, INITIALE DU PRÉNOM. (année). Titre du livre. Lieu édition, Éditeur (éventuellement « Première publication » année).

ex : FREUD, S. (2010). Trois essais sur la théorie sexuelle. Paris, PUF, Quadrige, (Première publication 1905).

ex : MONTEIL, J.M. & HUGUET, P. (2002). Réussir ou échouer à l'école, une question de contexte ? Grenoble, PUG.

- Articles d'un périodique : NOM, INITIALE DU PRÉNOM. (année). Titre de l'article, Nom complet de la revue, numéro, pages. Ex : DE PESLOUAN, D. (2007). La scolarisation des élèves en situation de handicap, Psychologie & Éducation, 2, 69-83.

- Chapitres ou articles d'un ouvrage : NOM AUTEUR DU CHAPITRE, INITIALE DU PRÉNOM. (année). Titre du chapitre. In, Initiale du prénom de l'éditeur de l'ouvrage,

NOM DE L'ÉDITEUR

DE L'OUVRAGE, (dir.) ou (et al.), Titre de l'ouvrage, (pages), Lieu édition, Éditeur.

ex : GUILLEMARD, J.C. (2007). Approche psychosociale du processus adaptation-intégration à l'école élémentaire et maternelle. In, GUILLARD, S. (dir.), Adaptation scolaire, un enjeu pour les psychologues, (pp. 217-231), Paris, Masson